

Convocation : 25 mars 2019
Séance : ordinaire

Comité syndical du 03 Avril 2019

Délibération N°12/2019
sur le **Compte administratif 2018**
du **Budget AEP**

Nombre de membres en exercice	46
Nombre de membres présents	32
Nombre de suffrages exprimés	37
contre	0
	pour
	37

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Bernard BERGER délibérant sur les compte administratifs de l'exercice 2018 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		506 090.10 €
Solde OONB BC 23700-44100		
Résultats exercice	1 246 501.17 €	1 664 920.69 €
Totaux	1 246 501.17 €	2 171 010.79 €
Résultats de clôture		924 509.62 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
541 147.09 €	15 503.80 €
2 284 949.87 €	2 524 700.85 €
2 826 096.96 €	2 540 204.65 €
285 892.31 €	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
541 147.09 €	506 090.10 €
3 531 451.04 €	15 503.80 €
4 072 598.13 €	4 189 621.54 €
	4 711 215.44 €
	638 617.31 €

Besoin de financement
Excédent de financement

285 892.31 €
- €

Restes à réaliser
Besoin de financement
Excédent de financement

608 860.00 €	244 852.00 €
364 008.00 €	

Besoin total de financement
Excédent total de financement

649 900.31 €

- 2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

649 900.31 €	au compte 1068 investissement
274 609.31 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
285 892.31 €	au compte 001 Déficit d'investissement reporté

- 3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- 4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- 5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

MM. AMRANE Olivier (pouvoir Philippe PONTON), ALIBERT Christian, DE PAMPELONNE Antoine, BASSET Fabrice, DEJOURS Gilbert, BONNEFOY Philippe (pouvoir DUFOUR Daniel), GUEZE Daniel, LAFAGE Stéphane (pouvoir DERIVAZ Patrick), BOUVIER Gilbert, GLORIEUX Gérard, BLACHE Daniel, FRACHON Christophe, FAURE Guy, BRUNEL Laurent, CIMAZ Michel, BERGER Bernard, PEREYRON Jean-Pascal, BOS Alain, FAYARD Daniel, BOURRY Eric, MOULIN Michel, LEBRE Gilles, DEFAIVRE Claude (suppléant), LUYTON Pierre (pouvoir BLACHE Eliane), ROCHE Jacques-Henri, CHIROUZE Fabrice, COULMONT Hervé, AUDEMARD Christian (pouvoir POMMARET Patrice), FRECHET Marcel, BLANCHARD Yohan, et Mmes CHAMBON Ghislaine et PRALY Thérèse.

Pour extrait certifié conforme, Le Président, Olivier AMRANE.

